

Définitions de termes juridiques

Par **LouisDD**, le **29/09/2016** à **19:45**

Salut !

J'ai cherché les définitions suivantes dans mon lexique juridique et pas moyen de les trouver...

Quelqu'un aurait-il les définitions de :

- Règle supplétive de volonté
- règle facultative
- soft law
- règle impérative

Je cherche ici à compléter mon cours, Et ces définitions seront nécessaires dans la réalisation d'un TD.

De plus dans mon cours la différence entre règle supplétive et règles facultative n'est pas très claire ni bien comprise...

Et pour finir, la notion de contentieux sur le fond (notion abordées dans mon cours sur la création des USA) .

Merci d'avance pour vos réponses !

À bientôt !